



COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2025/09

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31/03/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : Mmes Joëlle FAUCONNET, Fanny LAPORTE-CADILLON, Christelle BAUMET, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, Jérôme CANDORET, David CHASSAGNE

Etaient absents et excusés : Mme THELIOL Angélique, M Régis GUYONNET, Madame ANGELINI Patricia donne pouvoir à M DUGUET Pierre
M GAUTHIER Christian donne pouvoir à M GAILLARD Thierry
Madame TERRACOL Sandra donne pouvoir à M AUGUSTYNIAC Jérôme

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Affectation des résultats 2024 fusion du BP 16800 avec le BP eau 16802

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M AUGUSTYNIAC Jérôme 1^{er} Adjoint au Maire, après avoir entendu ce jour le compte financier unique du budget principal 16800 et du budget de l'eau et assainissement 16802 de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

***Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002 (23039,67+185940,39)	208 980,06
Résultat d'investissement antérieur reporté 001 (188053,35+36797,42)	224 850,77

***Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024 :**

Solde d'exécution de l'exercice (30866,12-175519,62)	-144 653,50
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	224 850,77

Excédent d'investissement cumulé	80 197,27
Dont résultat conservé sur le budget assainissement	- 29 000,00

	80 197,27

***Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	37 896,02
Solde net des restes à réaliser : Excédent	37 896,02

***Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2024**

Rappel du solde d'exécution cumulé	80 197,27
Rappel du solde net des RAR	37 896,02

	118 093,29

***Résultat de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2024 (-53 958,14+ 125 615,30)	71 657,16
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002 (23 039,67+185 940,39)	208 980,06

Total à affecter	280 637,22

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 1068	100 826,18
2) Affectation complémentaire en réserves	0,00
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 002	179 811,04
4) TOTAL AFFECTE	280 637,22

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Affectent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
 Pour copie conforme
 En Mairie, le 10/04/2025
 Publié, le 17/04/2025
 Transmis, le 16/04/2025
 Certifié exécutoire
 Le Maire, **Thierry GAILLARD**



La secrétaire de séance, **Joëlle FAUCONNET**

